



Un stérilet m'a percé l'utérus

Par **la charmeuse**, le **06/02/2008** à **15:58**

en date du 14/09/06 j'ai accouché par césarienne d'une petite fille et ne voulant pas retomber enceinte j'ai décidé de mettre un stérilet.

cette opération a eu lieu le 30 novembre 2006 et le 05/12/06 j'étais admise à l'hôpital pour des maux de ventre terribles.

après plus de 12 heures d'examen il s'est avéré que le stérilet m'avait percé l'utérus et comme l'a souligné le chirurgien j'aurais pu en mourir.

je veux donc connaître mes droits face aux gynécologues, les démarches et mes possibilités d'obtenir une réparation financière.merci de prendre mon cas très au sérieux.